

CR du Conseil du 8 mars 2016

Le Conseil municipal de Courcelles-Chaussy/Landonvillers, présidé par le Maire Monsieur Jean-Marie GORI, s'est réuni en séance ordinaire le mardi 8 mars 2016 à 20h30.

Les points à l'ordre du jour ont tous été adoptés, à l'unanimité.

Création d'un court de tennis de couvert – signature d'un avenant

Monsieur le Maire est autorisé à signer un avenant pour le lot n°6 « Plomberie/Sanitaire/Chauffage/Ventilation » du marché de travaux pour tenir compte du rachat de la société titulaire du lot.

Sinistre – proposition d'indemnisation

Le 20 janvier 2016, un convoi exceptionnel a arraché quatre barrières de sécurité et un panneau de signalisation rue Pierre Loeb. Le Conseil municipal approuve l'indemnisation proposée par le transporteur pour un montant de 1518 €.

Participation au financement du RASED

La Commune attribue au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés) une aide à l'investissement d'un montant maximum d'1 € par élève de l'école élémentaire.

Subventions

Le Conseil municipal décide d'accorder 400 € de subvention à la société d'horticulture de la Moselle pour l'organisation de la 10^{ème} édition du « Printemps d'Urville » au lycée agricole, et 60 € à la Prévention Routière pour ses interventions dans les écoles de la Commune.